



Parti socialiste
neuchâtelois

Neuchâtel, le 10 mars 2011

Assurance-chômage : réaction tardive ou récupération politique ?

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'étonne de la proposition tardive de Laurent Favre au sujet des reports de charges sur l'aide sociale engendrés par la réforme de la loi sur l'assurance-chômage.

En effet, on est loin du *scoop* ou d'une quelconque nouveauté. Durant toute la campagne, les opposants à la réforme n'ont eu de cesse de s'alarmer de ce report de charges d'une part, de la situation des chômeurs des régions économiquement défavorisées où il était possible de prolonger le nombre d'indemnités d'autre part.

Mais les tenants de cette nouvelle loi, acceptée par tous les représentants neuchâtelois de droite à Berne – à l'exception notable de Raphaël Comte – n'y ont jamais fait attention. Pire que cela, ils ont longuement expliqué qu'il n'y aurait que peu de reports et que la nouvelle loi serait mise en vigueur avec douceur.

Aujourd'hui, il n'en est rien. On se rend compte que les opposants avaient raison d'avoir peur. Et aujourd'hui, c'est Laurent Favre, qui a accepté la loi et qui s'en préoccupe. Le PSN dénonce cette attitude qui s'apparente à de la récupération politique à quelques mois des élections fédérales. Le PSN souligne aussi que les neuchâteloises et neuchâtelois, désirant voir leurs préoccupations légitimes au sujet du chômage prises en compte, seraient bien inspiré-e-s de ne pas trop croire aux virages à 180 degrés de certains élus de droite – doit-on rappeler que le Conseil d'Etat avait refusé de faire campagne contre la réforme de la LACI à cause de la majorité PLR qui le compose ? – et de voter pour des représentant-e-s qui défendent réellement leurs aspirations à Berne, c'est-à-dire les représentant-e-s de gauche.

Contacts :

Silvia Locatelli, vice-présidente du PSN, 078/749 35 50

Baptiste Hurni, président du PSN, 079/785 88 82